

Réunion de la Commission Pôle enfance Jeunesse

Jeudi 13 février 2013 à 18 H

Étaient présents :

Mme Joëlle Contie, (Adjointe Pôle Enfance Jeunesse), Mr Jean François Martineau (adjoint à l'urbanisme et aux travaux), Me Frédérique Rivière (Adjointe Service Animation, Sport et Vie Associative), Mr Michel Naboulet, Mme Marianne Rousseau (Déléguée à l'Habitat), Me Claude Deramchi (adjointe aux affaires sociales, Mme Cristina Fernandes, Mme Claudine Meyzat, Mme Arlette Esclaffier, Mme Ginette Uroz, Mme Chrystèle Gibiat, Me Isabelle Bouldouyré, Me Jocelyne Barbier, M. Eric Daboïr et M. Sylvio Lequelléc.

Étaient excusés : Mme Danièle Lefeuvre (adjointe à la Culture et aux jumelages)

➤ Budget Service Pôle Enfance Jeunesse :

Les différentes Interventions sportives ou autres sont à revoir dans le cadre des changements possibles des rythmes scolaires qui sont proposés par la collectivité en concertation avec tous les partenaires, inspecteur PX 3, enseignants, parents, élus

- Noël Ecoles + Complexe Bayot Sarrazi : 3940 € Film pour les Maternelles et élémentaires + goûter + Père Noël (valorisation personnel animation et bus : 1330 € environ) 4 séances environ 709 enfants concernés

Le bilan du Noël dans les écoles, présenté par Jocelyne Barbier, démontre que le budget 2012 de 3940 € a été respecté, une économie de 496 € a même été réalisée grâce aux différents tarifs négociés et a permis d'alimenter une autre animation « le marché de Noël ». Cependant, il est proposé de reconduire le même montant même budget pour 2013, car la difficulté à négocier les prix chaque année est toujours compliquée.

➤ Accueils de loisirs centre Jean Sigalas :

La feuille de réservation est présentée à la commission, travaillée et propose le document ci-joint.

Beaucoup d'échanges sur le critère : « Ordre d'arrivée avec ou sans priorité communale » mais la commission en majorité propose de ne pas mettre de priorité communale car les dossiers seront plus difficiles à traiter.

➤ Propositions pour Orientations budgétaires :

• Equipement mobilier pour les écoles :

- une ligne entretien matériel de cuisine ou remplacements divers - petit mobilier écoles maternelles
- une déchiqueteuse ELRE ET M 350 €
- Equipement des classes ELRE de téléphone (1 téléphone par classe) problème de sécurité évoqué coût 3000 €

• Restauration scolaire :

- 2 chariots de service 500 €

• Repas à domicile :

Boîtes de conditionnement : 2000 €

• Accueils périscolaires + Accueils de loisirs :

Fournitures pédagogiques : 2 000 € (périscolaire) + 12000 € (accueils de loisirs) + 3000 € (réforme des rythmes scolaires)

Achat exact du nombre de dictionnaires pour les CM2 en fonction du nombre enfants en 2013 : 1700 € à voir ?

Environ 70 au lieu de 100. Si le nombre est inférieur à 100, la dédicace de Mr Le maire sera faite sur une feuille volante qui sera incluse dans chaque dictionnaire.

- **Repas d'accueil des enseignants** buffet simple comme l'an dernier + 1 plante par école
- **Equipement Informatique dans les écoles :** Tableau numérique 1 par école 40 000 € inscrit au budget
- **Travaux dans les écoles :** travaux courants d'entretien dans les écoles
- ouverture automatique des portails écoles LPM et LPE avec visiophone : 3000 € devis en cours (problèmes de déplacements plusieurs fois par jour à cause des fournisseurs, des ergo, des enfants allant au CMPP, enfants malades, ...)
- **Jeux extérieur cour école LPM (réparation plus cher que jeu complet) devis en cours 15 000 € environ**
- **Salle occultant salle polyvalente LPM 150 €**
- **LPE Grillage côté city stade : 500 €**
- **Vestiaire cuisine centrale + échelles**
 - Achat du véhicule Jumper pour la cuisine satellite LP 27 300 €
 - Cuisine satellite Louis Pergaud (remise aux normes) : 50 000 €

- **Travaux au centre de loisirs :**

Travaux d'entretien des locaux Bandeaux bâtiment restauration 30 000 €

La commission propose de prioriser les dépenses et de décider en fonction du budget et surtout en fonction des emprunts qui pourront être accordés par les banques.

Rythmes scolaires :

Propositions par la collectivité d'un nouveau rythme scolaire sur la commune à travers :

24 H d'enseignement semaine et sur 9 ½ journées avec le mercredi matin travaillé

Projet éducatif de territoire à construire avec nos services compétents (SAVA, Bibliothèque, arts plastiques, Accueils de loisirs et périscolaire) en associant tout le tissu associatif riche sur notre territoire communal + les Francas, la ligue de l'enseignement, le conseiller pédagogique et Mr l'inspecteur de Périgueux 3.

La volonté des élus est de ne pas faire de garderie mais de construire un vrai temps de loisirs éducatifs sur les temps libérés qui s'appuieront sur le PEDT qui permettra d'accompagner la demande de dérogation.

Le temps libéré sera un temps gratuit pour les familles afin de permettre au plus grand nombre d'enfants d'en bénéficier.

Des réunions régulières de travail (dialogue et concertation) sont en place depuis plusieurs semaines avec les enseignants, Mr L'inspecteur de PX 3, les associations de Parents d'élèves de la commune (FCPE et GIP) et les élus. Un comité de travail assurera le suivi de cette réforme pour évaluer cette mise en place.

- Pour Information, 1^{ère} Rencontre avec Mr l'inspecteur PX 3 dans un premier temps pour la refondation de l'école et les changements sur l'organisation de la journée et de la semaine pour septembre 2013.
- Différentes Rencontres avec les enseignants de LP et les directrices des écoles
- Rencontre entre élus, Mr l'inspecteur PX 3 et Mr Labararère (conseiller pédagogique)
- Rencontre avec les représentants des deux associations de parents d'élèves FCPE/GIP

Après des échanges constructifs, la commission souhaite que la réforme soit mise en place à la rentrée scolaire 2013 dans l'intérêt des enfants et de l'étalement de la semaine sur ces 9 ½ journées avec les nouveaux horaires proposées par la collectivité : 2 jours semaine avec une sortie à 16 H 30 + 2 jours semaine avec une sortie à 15 H et le mercredi matin travaillé avec 3 H d'enseignement.

Sur le temps libéré ces deux jours (2 x 1 H 30), un projet éducatif de qualité sur le territoire est à construire et à mettre en place dans l'intérêt de tous les enfants des établissements scolaires de la commune et de leur permettre de bénéficier gratuitement d'activités sportives, culturelles et ludiques avec des personnels compétents et qualifiés.

Le coût est 51 425 € + 3000 € (fournitures pédagogiques). La dotation état est de 50 € pour tous les enfants avec 40 € de plus pour le groupe scolaire ELR (DSR/DSU) pour 2013 et 45 € pour 2014 pour le groupe scolaire ELR, ce qui diminuera d'autant la part de la collectivité en fonction du nombre d'enfants.